



**COMMUNE DE VALENCE-EN-BRIE
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL
MERCREDI 15 AVRIL 2015 A 19 H 00.**

L'an deux mil quinze, le quinze avril à 19 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de VALENCE-EN-BRIE dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Serge VAUCOULEUR, Maire.

Etaient présents : Mesdames Timmy CHEDRI, Chantal JACQUES, Patricia REDON-JUMEAU, Corinne PASSERARD, Messieurs Bastoi AMANI, José VIEIRA, Pierre RACINE, Éric LUZU, Éric MOAL, Gilles BRUNEAU, Daniel JACQUET, Marc TOUSSAINT.

Invitée : Mme Martine LAVALETTE, comptable du Trésor public.

Absent Excusé Représenté : M. Stéphane LENOIR a donné pouvoir à M. Bastoi AMANI.

Absente : Mme Elodie GARCIA

Madame Patricia REDON-JUMEAU a quitté la salle à 19 h 51 en laissant un pouvoir à M. Éric MOAL. Elle n'a participé à aucun vote se rapportant à la Commune.

Madame Chantal JACQUES a été nommée secrétaire de séance.

I - APPROBATION DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 22/01/2015.

Celui-ci a été adopté à l'unanimité et il a été procédé par les membres présents du conseil municipal à la signature du compte-rendu en date du 22 janvier 2015.

II - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION - ANNEE 2014 - COMMUNE ET SERVICE DE L'EAU.

Monsieur le maire procède à la lecture du compte de gestion de la commune et du Service de l'Eau dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis au cours de l'année 2014 est conforme avec les écritures du comptable assignataire. Il est demandé au Conseil Municipal

de donner son approbation afin que le Maire puisse signer les documents pour clôturer les comptes de gestion de l'année 2014.

Pour la commune : Dépenses de fonctionnement : **612 551.37 euros**
Recettes de fonctionnement : **701 602.49 euros**

Dépenses d'investissement : **176 555.82 euros**
Recettes d'investissement : **270 292.77 euros**

Pour le Service de l'Eau : Dépenses de fonctionnement : **0.00 euros**
Recettes de fonctionnement : **5 087.34 euros**

Dépenses d'investissement : **68 792.91 euros**
Recettes d'investissement : **46 532.33 euros.**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte de gestion de l'année 2014 de la commune et du Service de l'Eau.

III - APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS – ANNEE 2014 – COMMUNE ET SERVICE DE L'EAU.

Monsieur le maire présente le Compte Administratif 2014 de la Commune et du Service de l'Eau puis il en fait la lecture, ils peuvent se résumer ainsi :

A) COMMUNE

Section de fonctionnement : Recettes : **701 602.49 euros**
Dépenses : **612 551.37 euros**

Ce qui représente un excédent de 89 051.12 euros

Section d'investissement : Recettes : **270 292.77 euros**
Dépenses : **176 555.82 euros**

Ce qui représente un excédent de 93 736.95 euros

B) SERVICE DE L'EAU

Section de Fonctionnement : Recettes : **5 087.34 euros**
Dépenses : **0.00 euros**

Ce qui représente un excédent de 5 087.34 euros

Section d'Investissement : Recettes : **46 532.33 euros**
Dépenses : **68 792.91 euros**

Ce qui représente un déficit de 22 260.58 euros.

Le maire quitte ensuite la salle et le Conseil Municipal vote les comptes administratifs de l'année 2014 de la Commune et du Service de l'Eau :

Pour 13 voix Contre : 0 Abstention : 0

IV – AFFECTATION DU RESULTAT – ANNEE 2014 – COMMUNE ET SERVICE DE L'EAU.

Après avoir examiné les comptes administratifs statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de Fonctionnement et d'Exploitation comme suit :

Le résultat de l'exercice 2014 pour la Commune est d'un montant de **265 212.57 euros** et figure en partie **au compte R002 en Section de fonctionnement** : 170 487.08 euros et en partie au compte 1068 en section d'investissement : 94 725.49 euros.

Le résultat de l'exercice 2014 pour le Service de l'Eau est d'un montant de **26 036.77 euros** et figure en partie **au compte R002 en Section de fonctionnement** : 15 860.77 euros et autre partie au compte 1068 en section d'investissement : 10 176.00 euros.

Le Conseil Municipal vote **pour à l'unanimité des membres présents et représentés**, les affectations du résultat 2014 pour la Commune et le Service de l'Eau.

V- VOTE DES 4 TAUX D'IMPOSITION - POUR LA COMMUNE : TAXE D'HABITATION, TAXES FONCIERES BATI ET NON BATI AINSI QUE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) – ANNEE 2015.

Il est proposé pour l'année 2015, les mêmes taux que pour l'année précédente :

- la taxe d'habitation : un taux à **18.43 %**
- la taxe foncière bâti : un taux à **26.29 %**
- la taxe foncière non bâti : un taux à **76.79 %**
- la cotisation foncière des Entreprises (CFE) : un taux à **19.28 %**

Soit un produit attendu d'un montant de **372 834 euros** pour l'année 2015.

Le Conseil Municipal **vote pour : 14 voix Contre : 0 Abstention : 0**

Le maintien de ces 4 taux d'imposition pour l'année 2015.

VI- VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS – ANNEE 2015 – COMMUNE ET SERVICE DE L'EAU.

A) COMMUNE :

Monsieur le maire donne lecture du projet de budget de la Commune tel qu'il a été préparé par la Commission des Finances et qui s'équilibre en dépenses et en recettes aux sommes de :

- Section de fonctionnement : **829 407.69 euros**
- Section d'investissement : **581 211.63 euros.**

B) SERVICE DE L'EAU :

Monsieur le maire donne lecture du projet de budget du Service de l'Eau tel qu'il a été préparé par la Commission des Finances et qui s'équilibre en dépenses et en recettes aux sommes de :

- Section d'exploitation : **40 528.93 euros**
- Section d'Investissement : **104 556.00 euros.**

Le Conseil Municipal vote les budgets primitifs 2014 de la Commune et du Service de l'Eau :

Pour : 14 voix Contre : 0 Abstention : 0.

VII – QUESTIONS DIVERSES.

Monsieur Pierre RACINE émet le souhait de pouvoir installer plusieurs défibrillateurs dans la commune en demandant les subventions auprès des organismes concernés. Sa proposition sera étudiée lors d'une prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures vingt-cinq minutes.